

Politique / Les Liégeois sont repartis battus de l'assemblée générale du parti

Oubliés, les Ecolos « urbains » ?

L'ESSENTIEL

- Le choix de Patrick Dupriez comme président du parlement wallon, en remplacement d'Emily Hoyos, fait grincer des dents chez certains Ecolos liégeois.
- Bernard Wesphael semble à deux doigts de claquer la porte après ce camouflet.



BERNARD WESPHAEL et Veronica Cremasco se voyaient bien au perchoir wallon mais c'est raté. © M.T.

urbain/rural existe mais il faut avouer que ce choix est très surprenant, souligne, anonymement, un militant et membre de cabinet Écolo. Veronica, c'était "la logique femme" portée en 2009 et subitement plus d'actualité. Mais surtout, vis-à-vis de Bernard qui a dû faire une croix sur des ambitions ministérielles, ç'aurait tout de même été correct. Et cela aurait permis de le remplacer par un chef de groupe plus adapté à un travail en majorité. Là, on envoie un drôle de signal, celui d'un parti plutôt lisse. »

Tout le monde, ceci dit, ne partage pas cette analyse : « Patrick Dupriez n'est peut-être pas très connu du grand public, mais c'est un militant de très longue date du parti et un gros travailleur en interne, souligne Bénédicte Heindrichs, chef de groupe à Liège. Pour le perchoir, où il faut quelqu'un avec le sens du consensus et du compromis, je pense que c'est un meilleur choix que Bernard, très individualiste. »

Muriel Gerkens, de son côté, se veut apaisante : « Urbain ou pas, à gauche ou pas, ça ne veut rien dire. Écolo est un parti résolument progressiste et ça a été rappelé ce week-end. Et si on aime toujours, dans un parti politique, avoir un certain équilibre entre des sensibilités ou des origines géographiques, cela doit rester secondaire par rapport à la réflexion collective quand au choix de la bonne personne au bon endroit. Je regrette la lecture faite par Bernard de ces événements. »

Mais la polémique est bel et bien sur la table. ■ **PIERRE MOREL**

Les deux Liégeois qui briguaient (séparément) la coprésidence du parti Écolo, Muriel Gerkens et Bernard Wesphael, sont donc repartis bredouilles de l'assemblée générale du parti qui, dimanche, a élu le tandem favori : Olivier Deleuze et Emily Hoyos. De justesse, cependant, face à Muriel Gerkens et Benoît Hellings.

Et si personne ne trouvait rien à redire sur le choix démocratique des militants, le remplace-

ment d'Emily Hoyos à la présidence du Parlement wallon par le Cinacien Patrick Dupriez a fait grincer bien des dents à Liège et même claquer des portes.

Trois noms avaient été proposés par le tout nouveau secrétaire fédéral du parti : Dupriez, Wesphael et Veronica Cremasco. Après des rencontres bilatérales, les 14 élus du parlement wallon ont classé ces trois candidatures. Classé dernier, Bernard Wesphael a alors claqué la porte. Le

conseil de fédération, sorte de parlement du parti, a ensuite choisi, à 55 %, Dupriez plutôt que Cremasco.

« Il y a un visage d'Écolo, plus urbain et à gauche, qui n'est pas très valorisé au sein du parti »

Veronica Cremasco, députée wallonne

Un choix validé ensuite par l'AG mais avec 25 % de « non » tout de même.

Le camouflet de trop pour Ber-

nard Wesphael, qui, dans un communiqué, dit réfléchir à la poursuite de son engagement au sein du parti. Au sujet du perchoir, il souligne : « Après en avoir été déjà écarté en 2009 et avoir déjà assisté, la même année, à la désignation de deux ministres n'ayant pas été élus comme parlementaires wallons (...), force m'est de constater que ce que je représente comme sensibilité au sein d'Écolo ne pourra jamais prétendre à un poste d'influence. »

Beaucoup moins remontée, Veronica Cremasco constate cependant : « Il y a un visage d'Écolo, plus urbain et à gauche, qui n'est clairement pas très valorisé au sein du parti. Où sont les Liégeois, où sont les Carolos ? On ne va pas faire de procès d'intention à la nouvelle équipe mais il s'agit aussi de rappeler qu'on existe. Moi, j'attends beaucoup des Bruxellois, très dynamiques et en forme, pour peser sur le parti. »

« Je ne pense pas que ce clivage

ASSISES DE LIEGE : MEURTRE DE « CARLA LA CHAUDE »

Amnésique, l'accusé ne peut apporter sa version des faits

Le procès de Stéphane Fontaine, un Herstalien accusé du meurtre d'une actrice de porno dont il partageait la vie depuis dix ans, a été entamé ce lundi devant les assises de Liège. Et si l'accusé se souvient entre autres du mode de fonctionnement des sites X, il dit avoir tout oublié des faits...

Anne Derouck, 29 ans, avait été tuée à la mi-octobre 2009 au domicile du couple à Vottem, atteinte de quatre balles dans la tête alors qu'elle dormait en nuisette et chaussettes. Son mari s'était tiré une balle dans la tête également : la balle lui a transper-

cé le palais, puis est allée se loger dans un coin de la boîte crânienne. Il avait été retrouvé agonisant, dans le salon, son pistolet toujours en main.

L'accusé, qui a subi une longue hospitalisation suivie d'une lente réhabilitation, dit n'avoir absolument aucun souvenir des faits, ce qui n'est pas contraire aux conclusions des experts. Ces derniers ont relevé, ainsi que l'a précisé l'avocate générale Marianne Lejeune lors de la lecture de l'acte d'accusation, qu'il n'existe chez l'accusé « pas de manifestation émotionnelle, pas de choc, peu d'investissement dans l'affect. » Devant les jurés, Fontaine est donc resté apathique, se limitant à des images descriptives et répondant inlassablement « je ne saurais pas vous dire » aux questions de la présidente Tamara Konsek. Ces troubles de la sphère cognitive se-

raient liés à l'atteinte frontale causée par sa tentative de suicide.

Stéphane Fontaine ne se rappelle donc plus du meurtre de sa femme, mais se souvient de tout le reste de son existence. Il a rencontré Anne Derouck via un site de rencontres alors qu'elle n'avait que 20 ans - lui en avait alors 34. C'est lui qui l'a initiée à l'échangisme « parce que son fantasme était de faire l'amour avec deux hommes en même temps », a-t-il expliqué. Elle aurait ensuite « pris goût » à l'échangisme, toujours d'après l'accusé.

Marianne Lejeune a rappelé que Stéphane Fontaine avait été renvoyé de son travail en 2007 à cause de son alcoolisme. Depuis, le couple ne vivait que des revenus d'Anne, qui travaillait sous le pseudo de « Carla la chaude » ou de « Carla Sain-

clair », voyageant entre les salons de l'érotisme et les tournages de films pornos, ou recevant les hommes pour des passes au domicile du couple, ce qui lui aurait rapporté chaque mois, d'après l'accusé, quelque 2.500 euros. Elle était également visible sur un site web géré par son mari, qui rapportait quelque 500 euros mensuels à ce dernier. « Et pourquoi se filmait-elle sur le site ? », lui a demandé la présidente. « Pour se foutre à poil ! », a seulement répondu l'accusé.

Ce procès à l'ambiance particulière devrait durer au maximum cinq jours. Il revêt une autre particularité puisqu'un des policiers herstaliens qui a réalisé des auditions dans le cadre de cette affaire ne pourra être entendu par la cour d'assises : il a tué sa femme en août dernier. ■ **LAURENCE WAUTERS**

Nouveau à Liège

Repassage Drive in
à la nouvelle gare de Liège-Guillemins

> Facilité Enlèvement et livraison gratuite de votre linge (dans un rayon de 20 km)

> Qualité Votre linge est repassé avec le plus grand soin par des professionnels

> Rapidité 48h plus tard, vous récupérez votre linge

Place des Guillemins, 2 - 4000 Liège, gare des Guillemins, l'entrée se fait par l'avenue de l'Observatoire, derrière la gare. Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 18h. Samedi sur rdv

04 225 25 20 et aussi antenne de Montegnée 04 361 27 10

www.vitalite-services.be

Herstal / Le conseil adopte une motion en faveur de l'emploi dans le secteur défense

La commune unanime contre le décret sur les licences d'armes

On le sait, les entreprises du secteur de la défense et les syndicats ont beaucoup vitupéré contre l'avant-projet de décret pondu par le gouvernement wallon sur « l'importation, l'exportation et le transfert de produits liés à la défense ».

Jeudi dernier, les élus communaux herstaliens ont unanimement rejoint le concert de protestations en adoptant une motion « en faveur de l'emploi dans le secteur de la défense ». Un secteur très important à Herstal, où de nombreuses sociétés concernées

sont implantées : FN, bien sûr, mais aussi Forges de Zeebrugge ou Techspace Aero, sans compter leurs très nombreux sous-traitants.

Dans la motion, le conseil réaffirme son « soutien aux travailleurs du secteur » mais aussi « demande qu'une concertation étroite soit menée par le gouvernement wallon avec les représentants de l'industrie et ses travailleurs pour adapter l'avant-projet de décret. »

Le MR avait déposé son propre projet de motion mais il a accep-

té de voter celui présenté par la majorité PS-EPH, les deux textes étant fort similaires. « Cette problématique des licences d'armes est complexe mais il faut constater que le décret adopté ne contente personne, explique le bourgmestre (PS) Frédéric Daerden. Pourquoi la Wallonie veut-elle aller plus loin que ce qu'impose l'Union européenne ? C'est, véritablement, se tirer une balle dans le pied par rapport à nos nombreux concurrents européens. »

« L'éthique, c'est très bien mais vouloir laver plus blanc que

blanc nous paraît inconscient », souligne Jennifer Maus au MR. Au PTB, Johan Vandepaer cite Roger Engelen, ancien délégué FGFB à la FN : « Les travailleurs ne choisissent pas ce qu'ils produisent. »

La Ville de Liège avait elle aussi, en début de semaine dernière, adopté une motion invitant le gouvernement wallon à revoir sa copie, mais en termes un peu plus feutrés. À Herstal, clairement, le projet du gouvernement PS-CDH-Écolo déplaît à tous les élus. ■ **P. Mo.**